

LE CO₂, IDÉES REÇUES

1

« Le CO₂, on le sent, ça pique les yeux et le nez »

Réponse : **FAUX**

Le CO₂ est imperceptible, c'est une gaz inodore et incolore. Ce que l'on ressent, ce sont les produits issus de la fermentation du vin

2

« Je vais sentir les premiers signes de malaise, j'aurai le temps de quitter la zone de danger »

Réponse : **FAUX**

A partir d'un certain seuil de CO₂, la perte de connaissance est instantanée

3

« Le test de la bougie ou du briquet est infallible. Si la flamme reste allumée c'est qu'il y a assez d'oxygène pour respirer »

Réponse : **FAUX**

Ce n'est pas le manque d'oxygène qui tue, c'est l'excès de CO₂ !

Il n'a ni couleur, ni odeur, mais il peut tuer en quelques minutes.

Ce gaz, c'est le CO₂, coproduit de la fermentation alcoolique. On compte plusieurs décès et intoxications ces dernières années dus au CO₂. Aucune région n'est épargnée. Les phases à risque majeur d'intoxication dans les caves sont : **la vinification, le décuvage et le nettoyage des cuves.**

Pour ces motifs, la Fédération des Associations Viticoles, la MSA Berry-Touraine et la DREETS Centre-Val de Loire souhaitent attirer votre attention sur vos moyens d'actions, en tant qu'employeur, pour prévenir ce risque mortel.



La méthode de la bougie ou du briquet, utilisée par de nombreux vignerons est à proscrire ! En effet, la flamme peut continuer à brûler malgré un taux toxique ou mortel de CO₂.

Seuls les détecteurs vous permettront de mesurer la présence fiable de CO₂.

Les mesures préventives (captage à la source, ventilation, détection) restent les plus efficaces pour lutter contre ce risque. Il vous revient de veiller à leur mise en place et de former vos salariés.

Pour vous aider dans cette démarche, nous vous proposons :

- une **affiche** à exposer dans vos locaux
- un **dépliant** à communiquer à vos salariés

Pour aller plus loin, consultez le livret « **les mots clés du CO₂** » et visionnez les films « **Viti-vini chimie** » qui abordent les principaux risques chimiques en cave et le court métrage de sensibilisation « **CO₂ : le tabou des vignerons** », en cliquant sur [ce lien](#).

Nous restons à votre disposition pour tout besoin de précision à ce sujet.

Fédération des Associations Viticoles d'Indre-et-Loire et de la Sarthe : fav3772@gmail.com

MSA Berry-Touraine : contactprp.blf@berry-touraine.msa.fr

DREETS Centre-Val de Loire : dreets-cvl.polet-agriculture@dreets.gouv.fr